

**Réunion du Conseil d'Administration  
du mercredi 15 décembre 2021 à 15h00**

**Délibération n°2021-41**

Objet : Désignation d'un agent chargé de la fonction d'inspection en santé et sécurité  
(CISST)

**Ont participé aux décisions**

**Collèges des communes affiliées**

- administrateurs titulaires présents : Mme GEIL-GOMEZ, M. LEFEBVRE, Mme CAMAIN, M. GUERRA, Mme TRILLES, M. FONTES, Mme COUTTENIER, M. SALAT, Mme NAYA, Mme GOUSMAR, M. CAMPAGNE, Mme DUPRAT, M. CHARLAS, M. LADEVEZE, Mme GONZALEZ.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Mme JARNOLE représentée par M. ARCE.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : M. DURAND représenté par Mme GEIL-GOMEZ ; Mme ARTIGUES représentée par M. LEFEBVRE.

**Collège des établissements publics affiliés**

- administrateurs titulaires présents : néant.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : M. SAVIGNY représenté par M. PASQUET, M. CALAS représenté par M. CIERCOLES, M. FOUCHIER représenté par M. SIOUTAC.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : néant.

**Collège des adhérents au socle de missions article 23-IV Loi n°84-53**

**Représentants des communes adhérentes**

- administrateurs titulaires présents : néant.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Mme RIEU représentée par M. GUILLEMET.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : néant.

**Représentants des établissements publics adhérents**

- administrateurs titulaires présents : Mme DOSTE.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : M. ARSEQUEL représenté par M. EVANNO.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : néant.

**Représentants du Conseil Départemental de la Haute-Garonne**

- administrateurs titulaires présents : néant.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Mme FLOUREUSSES représentée par M. GUERRA.

## Contenu délibération

---

La Présidente rappelle aux membres de l'assemblée que la réglementation impose aux employeurs publics territoriaux de mettre en place la fonction d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Elle précise que l'article 5 du décret 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la Fonction Publique Territoriale, précise qu'une autorité territoriale peut passer convention avec le centre de gestion pour la mise à disposition d'un agent, désigné sous l'acronyme d'ACFI (Agent Chargé des Fonctions d'Inspection), encore appelé CISST (Chargé d'Inspection en Santé Sécurité au Travail).

La Présidente rappelle qu'en séance du 4 novembre 2015, le Conseil d'Administration du CDG31, avait approuvé le principe de développement de la mission d'inspection. Monsieur Abdeslam TAISSATE avait été alors désigné CISST sur cette mission par délibération du 28 janvier 2016. Ce dernier ayant muté, le 7 mars 2021, au sein d'une collectivité hors département, il convient de désigner un nouveau CISST afin de permettre au CDG 31 d'accompagner les employeurs publics territoriaux de Haute-Garonne.

La Présidente indique que Monsieur Damien SCHAUB a été recruté le 1<sup>er</sup> septembre 2020 en qualité de consultant en prévention et conditions de travail au CDG31.

Il avait suivi le cycle de formation certifiante proposé par l'INSET d'Angers en 2017, conformément à l'arrêté du 29 janvier 2015 relatif à la formation obligatoire des assistants de prévention, des conseillers de prévention et des agents chargés des fonctions d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité. A la suite de cette formation, il a obtenu le certificat professionnel de CISST le 13 juin 2017.

### Après discussion, le Conseil d'Administration décide :

- d'approuver la désignation de Monsieur Damien SCHAUB en qualité de chargé de la fonction d'inspection en santé et sécurité (CISST).

Fait à Labège,  
le 15 décembre 2021



**La Présidente,**

**Sabine GEIL-GOMEZ**